

Monsieur

206.

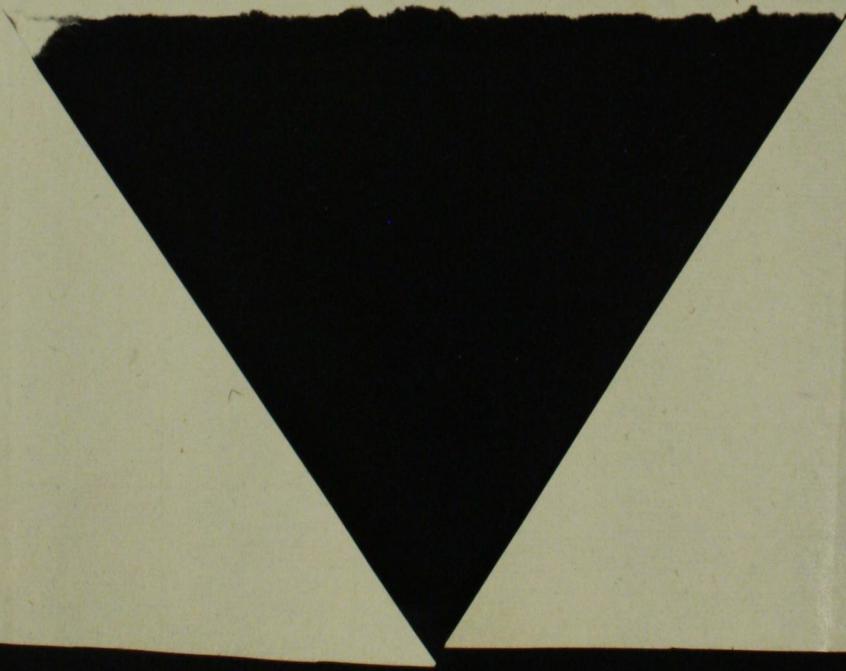
Sur le subiect des deux années que le  
Receveur vuytengaer vous doit, Luy  
en ayant parlé, il m'assure de vous  
les payer d'ici en un mois. Les Seigneurs  
qu'il attiro, des Terres du Convent  
de Catharina, qui se doivent vendre  
suivant les Billets qui en sont  
affigés, le 27<sup>e</sup> de ce mois st. vet.  
Estant tresmarri de veoir le subiect  
de mescontentement que led. Receps.  
vous en donne: Et que ie ne suis  
capable de vous en donner la satisfaction  
deue, à la raison, comme  
l'ame celluy qui tient obligé, de  
se qualifier pour toujours

Monsieur

Vostre tres humble, et  
tres affectionné serviteur

A Utrecht le 27<sup>e</sup>  
Junij. 1654.

*[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*



364

Aan mijn Heere

Uw Heere. Krijgers. Diener.  
Heere van Lijlichem.  
Lied en eerste Secretaris.  
van Sijne Hoock. Gz

Jns. Grubertage